



Ville de Diekirch

Diekirch, le 22 janvier 2013

Aux membres du Conseil communal  
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu **le LUNDI 28 JANVIER 2013 à 18.00 heures** en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch, 48, rue de l'Industrie.

- Prise de photo du Conseil communal

### ORDRE DU JOUR

#### Séance publique

1. Modifications au règlement de la circulation :
  - Ratification de règlements d'urgence
2. Approbation de contrats de bail
3. Demandes de subsides extraordinaires
4. Modifications au règlement-taxe général
5. Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine Naturel 2012
6. Personnel communal :
  - Fixation des effectifs du cadre fermé des carrières hiérarchisées pour 2013
  - CIPA : approbation des avenants aux contrats de travail
7. Approbation du compte administratif 2010 et du compte de gestion 2010
8. Approbation de plusieurs conventions/contrats
9. Approbation d'un acte notarié
10. CIPA Résidence du Parc : Application du point 1.3 de la convention conclue le 12 mai 2010 entre la Ville de Diekirch et SERVIOR
11. Vote du PAP « Dräieck Dikrech »
12. Approbation de plusieurs devis
13. Vote de crédits spéciaux respectivement de crédits spéciaux supplémentaires

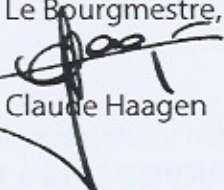
14. Budget rectifié 2012 et budget 2013

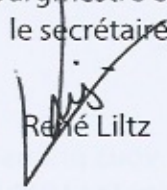
15. Divers

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.



Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
Le Bourgmestre, le secrétaire,

  
Claude Haagen

  
René Liltz